

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BARRAUX

République Française
Département de l'Isère

Séance du mercredi 26 juin 2024

Conseillers en exercice : 19

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Christophe ENGRAND, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : ENGRAND Christophe, VALVERDE Audrey, Françoise LOHAT, CECON Marc, BLONDEEL Emmanuel, FRESCHI Bérengère, Sébastien SIMIAND, Christelle FAIVRE-CHALON, REMY Noël, Stéphanie BERTHOMÉ, VERDOJA Jordan, CECON Jacky, Frédéric MOLLOT, ROJON Elodie.

Excusés : VILLA Jean (pouvoir à Marc Cecon), HUET Nathalie (procuration à Elodie Rojon), Caroline ARCHAMBAULT (procuration à Bérengère Freschi), COURAULT Céline (procuration à Stéphanie Berthomé), SORRET Bruno (procuration à Emmanuel Blondeel)

Absent :

Nombre de procuration : 5

Nombre de votes : 19

Date de convocation : 20 juin 2024

Françoise Lohat a été désignée secrétaire de séance.

2024-33 Vente grange « rue du carre »

Rapporteur : M. Christophe Engrand

M. le Maire informe les élus que la publicité de vente de la grange rue du Carre au plus offrant est restée infructueuse. Une seule offre a été reçue à un prix bien en deçà de la mise à prix. Le service des Domaines a été de nouveau sollicité afin de réajuster son estimation à la réalité du marché. La nouvelle valeur est de 115 000€ avec une marge d'appréciation de plus ou moins 20%. M. le Maire invite les élus à se positionner sur la mise à prix, et propose une remise en vente à 92 000€ afin de s'assurer des offres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe la mise à prix à 92 000€ et charge M. le Maire de toutes les formalités afférentes à cette affaire.

Extrait certifié conforme
Barraux, le 2 juillet 2024

Le Maire,
M. Christophe ENGRAND



Publié le 02/07/2024